

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 964

présenté par

M. Rolland, Mme Corneloup, M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, Mme Duby-Muller, Mme Bazin-Malgras, M. Boucard, M. Dive et Mme Minard

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.